

COUR PÉNALE INTERNATIONALE



Source : Cour pénale internationale

Titre

Cour Pénale Internationale

Éditeur(s)

Cour Pénale Internationale

Support

Ressource Internet

Type de document

Outil

Périodicité

Mise à jour en continu

Source du droit

Législation Jurisprudence Doctrine

Domaines du droit

Droit international et européen Droit pénal et criminologie

Contenu

« La <u>Cour pénale internationale</u> (CPI, ou International Criminal Court, ICC) est une juridiction pénale internationale permanente à vocation universelle, chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre » (Statut de Rome, article 1). Elle a été fondée en 1998 par le traité international, le <u>Statut de Rome</u>.

On trouvera sur son site de très riches informations réparties dans plusieurs onglets :

L'onglet A Propos : présentation de la Cour, ses acteurs, son fonctionnement et ses actions.

L'onglet Bureau du procureur : présentation de cet organe indépendant de la Cour et accès à ses documents :

- Déclarations
- Communiqués de presse
- Rapports
- Documents de politique générale et de stratégie

L'onglet Situations et affaires :

- Affaires : présentation, feuille d'information (résumé), chronologie, documents liés (documents de procédure publics, décisions, transcriptions, preuves, chronologie etc.)
- Défendants : présentation, affaire, feuille d'information (résumé), chronologie et éventuellement mandat d'arrêt...
- Enquêtes : résumé et liens vers des vidéos, nouvelles, documents publics et transcripts
- Examens préliminaires : résumé et lien vers des documents (nouvelles, documents publics)

L'onglet Nouvelles :

- Cet onglet centralise :
 - Les communiqués de presse et avis aux médias
 - · Les déclarations
 - Les informations
- Il permet de s'abonner à la newsletter de la CPI et à son flux RSS général (voir rubrique "veille").

L'onglet **Documents** centralise le signalement et éventuellement l'accès aux documents mis à disposition par le site.

- Documents publics regroupe :
 - Une base de documents publics et des transcriptions
 - Une base des jugements, arrêts, décisions et ordonnances de la Cour
 - Une <u>base regroupant les questions hors situations</u> (questions, requêtes, informations posées ou portées à la connaissance de la CPI mais ne faisant pas l'objet d'un examen préliminaire ou d'une enquête)
 - Le flux RSS dédié aux documents judiciaires (voir rubrique "veille")
- Base de donnée jurisprudentielle : donne accès, sur un site externe, au ICC Case Law Database (voir la rubrique "clefs d'utilisation")
- <u>Textes juridiques fondamentaux</u> met à disposition neuf documents constituant le cadre juridique de la Cour (Statut de Rome, Règlement de procédure et de preuve, etc.)
- Rapports : base des documents stratégiques et rapports d'activité de la Cour et du bureau du procureur
- Fiches d'informations : 14 fiches de synthèses sur la cour, son organisation, ses activités
- Journal officiel de la Cour
- <u>Textes administratifs</u> : base des instructions administratives, circulaires d'information et directives présidentielles de la Cour

- La <u>Bibliothèque des ressources</u> cartographie, explicite et donne accès aux documents suivants :
 - Textes juridiques fondamentaux (les 9 textes précités ainsi que 8 supplémentaires textes administratifs, directives, règlements, statuts...-)
 - Journal officiel de la Cour
 - Renvois et déclarations déposés en vertu des articles 12 (3) et 15bis (4).
 - Outils juridiques : ICC Legal Tools Database
 - Textes administratifs
 - Directives relatives aux intermédiaires
 - Stratégies et Rapports d'activité de la Cour et du procureur
 - Brochures et publications d'informations : fiches d'informations, vidéos Youtube, visuels de communication, brochures, supports de présentation
- La bibliothèque : accès au catalogue de la bibliothèque de la CPI ouvrages spécialisés dans le domaine du droit pénal international et de la procédure pénale internationale documentation générale sur le mandat de la Cour
- **Outils juridiques** : cette rubrique donne accès, sur un site externe à l'ICC Legal Tools Database, constitué d'une documentation importante sur le droit pénal international et de la base de jurisprudence de la CPI (voir la rubrique "clefs d'utilisation").

L'onglet **S'impliquer** propose des pistes pour promouvoir les valeurs et l'action de la CPI à travers la participation à des programmes comme ceux de l'ONU, une activité de recherche, son activité professionnelle, etc.

■ La partie **Ressources** donne des informations à destination de différents publics spécifiques, en particulier les <u>universitaires</u> et les <u>chercheurs</u>, les <u>juristes</u> et <u>conseils</u>.

L'onglet **Postes vacants** permet de consulter les offres d'emploi de la CPI.

L'onglet **Recherche** donne accès à un moteur permettant de rechercher dans l'ensemble des documents présents sur le site (voir Clefs d'utilisation).

Clefs d'utilisation

Langues

Le site peut être consulté en anglais et en français.

Navigation

Trois moyens permettent de naviguer sur le site :

- Toutes les informations sont réparties dans 10 **onglets** et de nombreux sous onglets en page d'accueil.
- Des **accès rapide**s sont proposés à certaines informations en bas des pages du site. Ils proposent une organisation des informations un peu différente que les onglets de la page d'accueil.
- L'onglet Recherche donne accès à un moteur interrogeant les documents présents sur le site. Une barre de recherche simple est proposée ainsi que des facettes de filtrage.

Focus: ICC Legal Tools Database et ICC Case Law Database

Cette <u>base de données</u> a été produite dans le cadre du « Projet d'outils juridiques » mené par la CPI pour mettre à disposition un ensemble de ressources ayant trait au droit pénal international.

Elle propose deux ensembles documentaires répartis dans deux onglets que l'on interroge séparément :

- LTD (Legal Tools Database) est la base de donnée des outils juridiques de la CPI. Elle contient plus de 170000 documents issus de 13 collections (documents de la CPI, traités clés, décisions et documents d'organismes internationaux et régionaux, de juridictions pénales internationales et nationales relatifs aux principaux crimes internationaux, publications utiles pour le travail sur le droit pénal international, le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, etc.)
- CLD (Case Law Database) est la base de donnée de la jurisprudence de la CPI. Elle comprend deux types de documents :
 - Les décisions (decisions)
 - Les <u>décisions légales</u> (Legal findings), qui sont des analyses de certaines décisions (résumé, mots clés correspondant aux articles du Statut de Rome sur lesquels s'appuie la décision, documents liés). Cette base de jurisprudence propose des fonctionnalités d'interrogations plus précises que la base des jugements proposée dans la partie Documents publics du site de la CPI.

Si l'interface est proposée en anglais et en français, il est préférable d'interroger ICC-LT en anglais. Des <u>tutoriels</u> <u>vidéos</u> sont disponibles.

Veille

Flux RSS: Le site propose deux flux RSS

- Le flux d'informations générales, onglet Nouvelles > RSS
- Le flux des nouveaux documents judiciaires, onglet Documents > Documents publics > RSS

Newsletter: Le site propose de s'abonner à une newsletter personnalisable par

- types de publications (Affaires-Enquêtes-Examens préliminaires, Autres, Campagnes, Déclarations et communiqués de presse)
- mises à jour par pays ou actualités générales

Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Flickr, Tumblr, Chaîne Youtube

Liens

Site de la Cour Pénale internationale

ICC Legal Tools Database

Fiche jurisguide : Droit pénal - criminologie : quelles ressources documentaires ?

Fiche jurisguide : Ressources en droit international

Fiche réalisée par : Cécile BOLARD (BIU CUJAS), le 08/08/2022 Mise à jour : Ophélie WANG (BIU CUJAS), le 23/09/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>